



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 01 Février 2012

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

### CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL

La commission de travaux s'est réunie pour examiner les candidats pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réaménagement du local technique communal. Le classement effectué avec les paramètres suivants : références, prix et proximité fait apparaître en tête la SCP BEAL GRANJON de Chalon sur Saône, qui propose un montant de 8 160€ ht. Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité le choix de BEAL GRANJON.

### SUBVENTIONS 2012

Le Conseil Municipal vote les subventions 2012 à inscrire au Budget Primitif 2012 :

- Centre Communal d'Aide Sociale de Morey Saint Denis :	7 000€
- Manèges, fête patronale :	350€
- Amicale des Pompiers de Morey/ Chambolle :	800€
- RAPAPPEL, assoc. protection des Animaux :	150€
- Fanfare de Gevrey, Chambolle, Morey :	550 €
- Amicale du Sud dijonnais :	720€ (1% de 71 084€)

Le résultat du vote qui donne 11 voix pour, est adopté à l'unanimité des membres présents.

### RAPPORT COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SUR LA CARRIERE

Le maire donne lecture du rapport final et conclusion du commissaire enquêteur pour l'extension de la carrière communale exploitée par la SADCS NOIROT, qui émet un avis favorable sous réserve de 3 conditions :

- mise en place sur site d'une plate forme bétonnée et étanche de 100m<sup>2</sup> minimum ;
- installation d'un pont bascule pour contrôler les tonnages;
- renfort de la signalisation de danger et clôture de l'emprise de la carrière côté Nord.

Le Conseil Municipal approuve les conclusions telles que présentées.

### SYNDICAT DES EAUX DE VOSNE ROMANEE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception de l'arrêté préfectoral du 27/12/2011, portant retrait des communes de Morey Saint Denis et Chambolle-Musigny du syndicat des Eaux de Vosne-Romanée. La compétence eau étant assurée par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin, celle-ci se substitue désormais au syndicat de Vosne-Romanée.

### MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal est saisi d'une lettre de M. Virgile LIGNIER, lequel informe la commune de son projet de construction d'une cave sur ses parcelles AN513 et AN514 situées 39,Rue des Jardins. Or, à l'examen du Plan Local d'Urbanisme actuel, on relève une erreur de transcription de zone puisque ses propriétés qui étaient auparavant classées INCa (*Construction possible pour un exploitant viticole*) se trouvent aujourd'hui classées en zone Ud (*pavillonnaire sans sous sol*).

Monsieur Virgile LIGNIER, conseiller municipal, se retire de l'assemblée pour laisser le Conseil Municipal débattre de la possibilité de procéder à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Après délibération et vérification que le changement en zone A desdites propriétés, entre bien dans les conditions d'une modification simplifiée, le Conseil Municipal se prononce favorable à la procédure de modification simplifiée N°2 suite à un vote qui approuve avec 9 voix pour sur 9 votants.

### MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY CHAMBERTIN

Vu les statuts de la Communauté de Communes de GEVREY-CHAMBERTIN modifiés en date du 23 novembre 2006, et approuvés par arrêté préfectoral du 27 mars 2007,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 19 janvier 2012 relative à la modification des statuts de la Communauté de Communes de GEVREY-CHAMBERTIN,

Vu l'article L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modifications statutaires des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,

Le Maire expose :

Par délibération du 19 janvier 2012, la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin a approuvé la modification de ses statuts, en ajoutant à la partie 163 « ENVIRONNEMENT » un article relatif aux énergies renouvelables, permettant notamment la revente d'énergie issue de ses installations. Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur cette modification statutaire.

L'article est rédigé comme suit :

#### « ENERGIES RENOUVELABLES

La Communauté de Communes assure, seule ou en partenariat, en lien avec la compétence « Autres actions d'intérêts communautaire en matière d'environnement » (Charte Forestière de Territoire) :

- la maîtrise d'ouvrage (études, travaux, exploitation) liée aux installations d'intérêt communautaire permettant d'utiliser des énergies renouvelables (chaufferies, réseaux de chaleur, plateformes de stockages...);
- les actions de sensibilisation et la réalisation d'études dans l'objectif de favoriser le développement des énergies renouvelables et leurs planifications,
- la vente d'énergie issue des installations précitées aux usagers publics ou privés,

Sont d'intérêt communautaire les installations concernant des bâtiments communautaires ou mis à disposition de la Communauté de Communes pour l'exercice de ses compétences. »

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin après vote à l'unanimité des membres présents.

#### **CLUB JEUNES**

Le Club Jeunes de Morey Saint Denis se maintient en activité et procède au renouvellement des membres de son bureau. Madame AMIOT Chantal en est l'adulte référent et M. Antoine LARDY le référent du Conseil Municipal.

#### **LOCATION DE JARDINS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal prend acte et accepte la résiliation de la location de jardin communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour :

- Monsieur PHILIPPON René 20 rte des Grands Crus ;
- M. et Mme PERRET Yannick 18 Grande Rue.

#### **REMBOURSEMENT GROUPAMA**

Le Conseil Municipal accepte le remboursement par GROUPAMA Assurances, des sommes de :

- 879,93 € au titre du dédommagement relatif au vol dans le local technique de la rue des jardins ;
- 3 498,30 € pour remboursement des frais d'avocats engagés par la commune dans l'affaire ZAC.

#### **COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

##### **Scrutin du Dimanche 22 avril 2012, 1er tour**

De 8h à 10h30 : Gérard TARDY, Gérard REMONDET, François DE LA GRANGE

De 10h30 à 13h : Nadine DUPREY, Virgile LIGNIER, Samuel JEANNIARD

De 13h à 15h30 : Alain NOELLAT, Sébastien JOUAN, Rachel ROGER

De 15h30 à 18h : Antoine LARDY, Christian JEANNE, Jean Paul MAGNIEN

##### **Scrutin du Dimanche 6 mai 2012, 2ème tour**

De 8h à 10h30 : Gérard TARDY, Alain NOELLAT, François DE LA GRANGE

De 10h30 à 13h : Nadine DUPREY, Virgile LIGNIER, Samuel JEANNIARD

De 13h à 15h30 : Gérard REMONDET, Jean Paul MAGNIEN, Rachel ROGER

De 15h30 à 18h : Antoine LARDY, Christian JEANNE, Sébastien JOUAN.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Rendez-vous avec Patrick LOTHE (objet, rond point) fixé le 17/02/2012, à 14h30, à Dijon.
- Faits divers de gendarmerie, analyses d'eau conformes,
- Chemin abîmé au Clos Solon, rechercher le propriétaire de la vigne concernée.

Prochain Conseil Municipal le 29/02/2012, à 19h, en séance publique (avancé au 15/02/2012)